

## Pour être défendu-e, quel que soit mon statut, pour des élu-es qui font des comptes rendus, le 6 décembre, je vote FSU !

### ► Le comité technique (CT)

Le CT est constitué de représentant-es de TOUT le personnel (enseignants / chercheurs et BIATSS, titulaires ou non) : 20 membres, titulaires et suppléants, présentés par des organisations syndicales. Sont soumis au CT les règles concernant toutes les catégories de personnels (dont les régimes indemnitaires), les campagnes d'emploi, les statuts, l'organisation du travail et des services... Son avis est obligatoire et communiqué au Conseil d'Administration avant toute décision sur ces sujets. Nos élu-es au CT et dans les autres conseils centraux (CA, CAC) travaillent de façon concertée, portent les mêmes exigences.

### ► Le comité hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT)

Sur la base des suffrages recueillis au CT, les organisations syndicales désignent leurs représentants au sein du CHSCT. Depuis sa création à l'université de Rouen Normandie, le poste de secrétaire du CHSCT est occupé par un-e représentant-e de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire) qui détient 4 sièges sur 9. Le CHSCT analyse les risques professionnels, contribue aux campagnes de prévention des différentes formes de harcèlement, réalise des visites de services et peut enquêter à la suite d'accidents du travail. Les représentant-es FSU ont largement répondu et accompagné les saisines des collègues en difficulté.

### ► La fonction publique et ses agents attaqués

Les élections professionnelles de 2018 se déroulent dans un contexte d'attaques aggravées contre la fonction publique : régression salariale par gel du point d'indice, suppressions de postes, très forte précarité. S'y ajoute un projet de réforme des retraites « à points » foncièrement inégalitaire, notamment pour les femmes, qui vise à rogner les retraites par répartition et qui frapperait fortement les fonctionnaires puisque sa base de calcul porte sur toute la carrière au lieu des 6 derniers mois.

Dans l'enseignement supérieur et la recherche le recours aux contrats et appels d'offre (NCU-PIA3...) se substitue au financement récurrent. Il remet en cause l'indépendance pédagogique et de recherche des universités au profit d'intérêts à court terme. Les politiques de fusion des établissements déstabilisent le service public comme d'autres mesures d'actualité (parcoursup, ordonnances...).

### ► La FSU, première fédération de tous les personnels de l'université de Rouen

Dans le comité technique sortant, la FSU est la première des 5 fédérations syndicales avec 8 élu-es sur 20. Elle regroupe les principaux syndicats d'enseignants ou d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, de personnels administratifs techniques et de bibliothèques, d'enseignants d'EPS, d'infirmières scolaires et d'assistantes sociales. La liste présentée par la FSU est représentative de toutes les catégories de personnels, de tous les métiers, corps, statuts, de toutes les composantes et sites de l'université.



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

### ► Des élu-es FSU combatifs pour la défense de toutes et tous

Dans le mandat précédent, les représentant-es FSU ont été les porte-paroles de l'ensemble des collègues. Nous avons combattu l'individualisation de la gestion des personnels, basée sur des primes au mérite, des avancements à la tête du client, et une mise en concurrence exacerbée. Nous avons dénoncé les politiques d'austérité, de gels de postes ou de précarisation croissante des personnels. Les élu-es FSU ont relayé auprès de l'ensemble des collègues les informations sur les projets de fusion des universités normandes, sur les campagnes d'emplois, sur les régimes indemnitaires. Nous avons également défendu, souvent seul-es, l'idée d'une augmentation substantielle des primes pour les catégories C. Ces demandes récurrentes ont fini par être entendues de la part de l'administration, même si nous demeurons opposé-es au principe du Rifseep (primes au mérite).

### ► Contre le développement de la précarité, pour la défense des non-titulaires

Actuellement, seule la FSU comprend dans sa délégation au CT des élu-es contractuel-les ; elle est largement majoritaire dans la Commission Consultative Paritaire des agents non titulaires (5 élu-es sur 6). La plupart des avancées concernant les personnels contractuel-les sont le résultat des propositions exclusives de la FSU au CT. C'est le cas de l'alignement de leurs congés sur ceux des titulaires, de l'obtention d'une prime de fin d'année, de l'alignement des contrats sur les nouveaux indices de pied de grille après PPCR ou l'ouverture de discussions sur les évolutions de carrière.

le 06 déc



**Votez !**

FAITES-VOUS ENTENDRE

### Nos candidat-es :

1. **Magali SIZORN** (MCF STAPS)
2. **Pierre HÉBERT** (IGE Mdu)
3. **Aline SAGEOT** (Tech DRIC)
4. **Bertrand LECORDIER** (CR CNRS – CORIA)
5. **Angela VELLA** (PU IUT Rouen)
6. **Clément CHERTIER** (IGE Communication)
7. **Nejla EL GHARBI** (MCF Santé)
8. **Stéphane AUBER** (ATRF SACSO)
9. **Élise LEMERCIER** (MCF SHS)
10. **Philippe BANCE** (MCF DSEG)
11. **Anaïs DELABIE** (ATER LSH)
12. **Arnaud ÉLIE** (Contractuel Pasteur)
13. **Nelly CLÉMENT GUYADER** (Conservateur SCD)
14. **Wandrille HUCY** (MCF ESPE)
15. **Anne LANGLOIS** (IGE LSH)
16. **Olivier SAIGNE** (PRAG EPS ESPE)
17. **Christine LEMERLE** (Infirmière MPU - Madrillet)
18. **Christophe MORIN** (MCF IUT Evreux)
19. **Isabelle MULOT** (ASI IRIHS)
20. **Pierre-Emmanuel BERCHE** (MCF Sciences)



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

retrouvez nos informations  
sur <http://fsu.univ-rouen.fr>

### Nos engagements pour le prochain mandat :

Nous l'avons constaté à de nombreuses reprises : **le respect de la collégialité et de la démocratie à l'université est un combat quotidien**. Ainsi, nos élu-es dans les différents conseils font respecter les textes réglementaires sur la communication des ordres du jour et des documents de travail, sur les compétences de chacune des instances, et assurent la communication à l'ensemble du personnel des décisions qui les concernent (regroupement d'établissements, primes, fonctionnement des instances ...). Nous nous engageons à maintenir cette ligne de conduite.

### Dans le mandat à venir, les élu-es FSU se battent :

- **pour des mesures concrètes de résorption de la précarité** dont la part augmente de façon de plus en plus inquiétante dans les universités ;
- **pour la stabilisation des collègues** actuellement sur emplois contractuels, en leur accordant des conditions de carrière et de travail similaires à celles des personnels titulaires ;
- **pour un plan pluriannuel de création d'emplois de titulaires** correspondant aux titularisations et aux besoins nouveaux pour favoriser la réussite des étudiants, répondre aux besoins de la recherche et améliorer les conditions de travail de toutes et tous ;
- **pour promouvoir l'égalité femmes-hommes** concernant l'emploi, les carrières et les statuts ;
- **pour des règles de gestion des carrières claires et connues** de toutes et tous, et non la généralisation du recours à des salaires ou traitements individualisés ;
- **pour l'intégration des primes au salaire**, et, dans cette attente, pour que les primes existantes soient réparties démocratiquement et de façon équitable entre l'ensemble des agents ;
- **pour le respect de l'indépendance pédagogique et scientifique** des personnels d'enseignement et de recherche ;
- **pour un système démocratique, collégial et transparent de répartition des services** et la réduction des tâches administratives des personnels d'enseignement et de recherche ;
- **pour l'amélioration de la santé et la sécurité au travail**, et la prise en compte du handicap dans le travail ;
- **pour une véritable reconnaissance du rôle et des missions du CHSCT** et la mise en place de politiques de lutte contre la souffrance au travail.

**BIATSS, enseignant-es et/ou chercheur-es, titulaires et contractuel-les,  
défendez le service public en votant FSU !**

